

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE*
 LA CUEILLETTE* L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° Rue HÔTEL DU DÉPARTEMENT 64 Avenue Jean Biray.....
 Commune PAU.....
 Code postal 64058.....

Nature des activités :

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Buglossoides gastonii (Benth.) Grémil de Gaston	4 pieds	
B2 Geranium cinereum Cav. Géranium cendré	10 pieds	Jusqu'à 20 pieds en cas de débordement du chantier (cf. document joint)
B3 Iberis carnosa Ibéris couleur de chair	0 pieds	Jusqu'à 10 pieds en cas de débordement du chantier
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Étude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Étude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Étude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Aménagement dans un domaine skiable existant

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Automne 2019

ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

- Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
- Arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place
avec réimplantation différée
- Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :
- Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Suite sur papier libre

EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLEVEMENT

- Préciser les techniques : Terrassement et remodelage de terrains
-
-
-

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

- Formation initiale en biologie végétale Préciser : Ingénieur écologue, Bac + 5 en écologie
- Formation continue en biologie végétale Préciser :
- Autre formation Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

- Régions administratives : Nouvelle Aquitaine
- Départements : Pyrénées-Atlantiques (64)
- Cantons : Aramits
- Communes : Arette - Lieu dit "La Pierre Saint-Martin"

II. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires
- Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
- Voir le document joint

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

- Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
- Voir le document joint
- Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
- Voir le document joint

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à PAU
le 12/09/2019
Votre signature

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation,
L'adjointe au Directeur général adjoint
chargé de la Direction générale adjointe des Territoires,
de l'Éducation et du Vivre-Ensemble


Valérie ELOIRE